

quant aux précautions à prendre. Ni notre Service interne de Prévention et de Protection (SIPP) ni la médecine du travail (SPMT) ne nous ont interdit ni même déconseillé d'y aller. Ils ont confirmé les précautions à prendre, c'est-à-dire porter les équipements de protection individuelle traditionnels (casques, gants, chaussures, vêtements fluorescents), des masques en cas de nécessité et surtout respecter l'interdiction de manger et fumer dans une zone définie comme dangereuse et prendre des précautions d'hygiène élémentaires avant les repas.

Vu qu'il ne pouvait nous incomber de dépolluer les déblais de la fouille si nous l'avions réalisée anticipativement, selon nos pratiques habituelles, le dialogue a été engagé avec la Spaque et a conduit celle-ci à nous consulter pour rédiger son cahier spécial des charges. Celui-ci prévoyait un travail coordonné d'assainissement par une entreprise désignée et de fouilles archéologiques par le service de l'Archéologie. Ce travail était programmé de manière très précise, avec prise en charge par l'entreprise des infrastructures de chantier, des balisages, des sécurisations et des terrassements avant la fouille, sous la direction des archéologues, la Spaque assurant la coordination.

Le chantier d'assainissement aurait pu s'interrompre durant nos travaux mais l'entreprise bénéficiait d'un délai doublé pour les jours de co-activité et a privilégié cette solution. Nous avons donc travaillé en parallèle, ce qui présentait des avantages sur le plan pratique (bonne communication avec les entreprises, engins à disposition en régie), mais impliquait des inconvénients sur le plan de la sécurité (circulation d'engins et modifications fréquentes des cheminements) et du confort (bruit, poussière). Un protocole d'accord de fouille traditionnel a également été passé avec la Spaque.

Deux zones archéologiques à fouiller dans un délai de 100 jours ouvrables hors intempéries ont été définies sur plan grâce aux résultats de l'évaluation de 2009. Le choix et la manière de fouiller ces zones ont été suscités par deux thématiques : zone 1, l'église Saint-Hilaire et son rapport avec le cimetière du Haut Moyen Âge, et zone 2, les activités révélées par le contenu des fosses mérovingiennes découvertes lors de l'évaluation. Les lambeaux disséminés d'habitat médiéval détectés lors du suivi de 2009 dans des parties fortement excavées par les structures industrielles ont été exclus du programme.

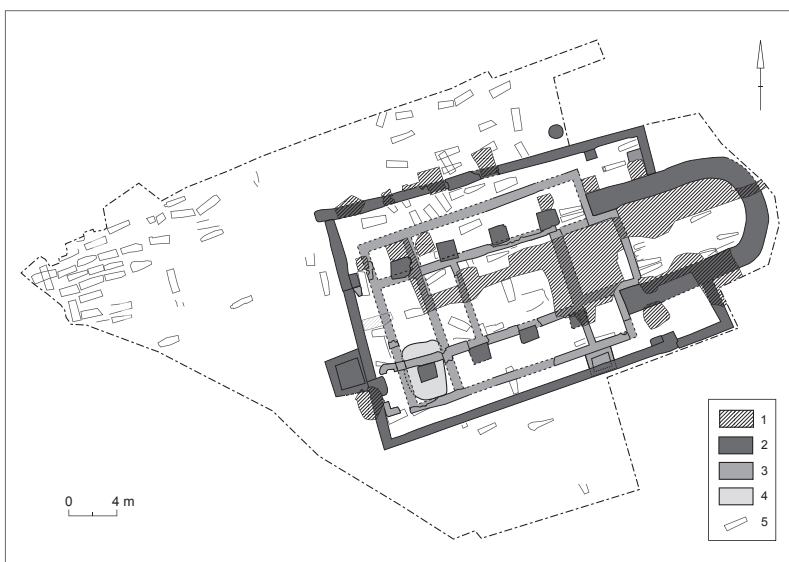
La zone 1 (1 270 m²) a livré plus que ne le laissait présager l'évaluation. En effet, les plans complets de deux églises successives ont pu être relevés parmi les fondations industrielles. Le cimetière du Haut Moyen Âge a été fortement arasé par les innombrables inhumations effectuées plus tard à l'intérieur de l'enceinte du cimetière entourant l'église jusqu'à sa démolition vers 1825 ; les tombes situées hors de son emprise sont mieux conservées.

Environ 80 tombes maçonnées installées dans les alluvions ont pu être fouillées. Elles sont constituées de murets de moellons ou de dalles dressées, et ont été très souvent réutilisées. Une dizaine d'entre elles seulement, distribuées sur une grande partie de la zone, contenait encore un dépôt funéraire mérovingien se résumant parfois à un seul objet.

Plusieurs tombes en moellons portent un enduit sur les parois et sur le fond, rougi par ce qui semble être de la terre cuite. Les plus anciennes sont de plan rectangulaire, d'autres sont plus étroites aux pieds, évoquant les sarcophages monolithes, enfin certaines, que nous considérons plus récentes (10^e ou 11^e siècle) et associées à la première phase de l'église, sont très

soignées, avec épaulement et rétrécissement au niveau de la tête formant une loge céphalique. Les relations chronologiques des tombes entre elles et avec l'édifice le plus ancien seront affinées lors de l'étude. Bien que la fouille des tombes ait été très rapide, avec enregistrements photographiques et topographiques, un grand nombre de squelettes sur une centaine de tombes dégagées ont été examinés en place par Geneviève Yernaux et Aubrée Godefroid. Cinq tombes maçonnées en tuffeau appartiennent chronologiquement à la seconde phase de l'église ; ce type de caveau est fréquemment découvert en contexte religieux et appartient à la période dite gothique (14^e-15^e siècles).

Les vestiges des fondations de l'église Saint-Hilaire permettent d'en relever les plans successifs mais les sols sont arasés



Zone 1. Plan général. 1. Vestiges de la fonderie ; 2. Église Saint-Hilaire (13^e siècle) ; 3. Église primitive (11^e siècle ?) ; 4. Fosse (9^e ou 10^e siècle ?) ; 5. Tombes construites (relevés et infographie F. Taildeman, serv. Archéologie, dir. ext. Liège 1).